

## **RÈGLEMENT DE LA WIHRUN – 5 AVRIL 2026**

**SK EVENT organise, le dimanche 5 avril 2026 à Horbourg Wihr, la WIHRUN, comprenant cinq épreuves :**

- **10 km**
  - **5 km**
  - **3 courses Kids**
- 

### **ARTICLE 1 – Assurances**

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, celle de ses préposés ainsi que celle des participants. Il appartient aux participants non licenciés F.F.A. de souscrire une assurance individuelle accident.

---

### **ARTICLE 2 – Annulation**

L'organisation se réserve le droit d'annuler totalement ou partiellement la manifestation en cas de force majeure, de catastrophe naturelle (intempéries...), d'évènement pouvant nuire à la sécurité des coureurs, ou sur décision administrative, sans que les participants puissent prétendre à un remboursement.

---

### **ARTICLE 3 – Conditions de participation**

La course est ouverte aux licenciés F.F.A. ainsi qu'aux non-licenciés remplissant les conditions d'âge.

Les coureurs devront fournir lors de l'inscription :

- Leur numéro de licence F.F.A. en cours de validité au jour de l'épreuve.
- Leur numéro de Parcours Prévention Santé (valable 3 mois).
- Pour les mineurs : une attestation de santé complétée et signée par le responsable légal.

Conformément à l'article L. 321-3 du Code du Sport, la participation aux compétitions sportives est subordonnée, pour les non-licenciés, à la présentation du numéro de Parcours Prévention Santé ou de son attestation datant de moins de 3 mois.

---

### **ARTICLE 4 – Engagements**

Tout engagement est nominatif, ferme et définitif. Aucun remboursement ni indemnité ne pourra être accordé pour motif personnel.

La cession de dossard à une tierce personne n'est pas autorisée.

---

### **ARTICLE 5 – Responsabilité**

Chaque participant concourt sous sa propre responsabilité.

Le dossard, placé sur le torse, doit être lisible et non modifié sous peine de disqualification.

Toute rétrocession de dossard hors procédure officielle engage exclusivement la responsabilité du coureur initial.

Les participants sont responsables de leurs effets personnels. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommages.

---

## **ARTICLE 6 – Catégories**

- 10 km : ouvert des catégories Cadet(te) à Vétéran(e).
  - 5 km : ouvert des catégories Minime à Vétéran(e).
  - Courses Kids : ouvertes aux enfants de 7 à 12 ans.
- 

## **ARTICLE 7 – Temps limites**

Les temps limites sont fixés à :

- 1 h 30 pour le 10 km
- 1 h 00 pour le 5 km

Tout coureur dépassant ces temps sera arrêté.

---

## **ARTICLE 8 – Ravitaillement**

Un unique ravitaillement sera prévu pour l'ensemble des épreuves, situé à l'arrivée.

---

## **ARTICLE 9 – Règles de sécurité**

**Les éléments suivants sont strictement interdits sur le parcours :**

- Coureurs sans dossard
  - Animaux
  - Engins roulants, motorisés ou non (sauf ceux de l'organisation)
  - Bâtons
  - Accompagnateurs ou suiveurs (sous peine de disqualification)
- 

## **ARTICLE 10 – Assistance médicale**

Une assistance médicale sera assurée par la Croix-Rouge du départ à l'arrivée. Le numéro des secours sera inscrit sur le dossard des athlètes en cas de besoin.

Le participant autorise l'organisation à lui prodiguer tous soins médicaux, voire une hospitalisation en cas d'urgence.

---

## **ARTICLE 11 – Récompenses**

La remise des prix récompensera les 3 premiers scratch masculin et féminin du 5 et 10 km uniquement.

---

## **ARTICLE 12 – Inscriptions**

Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne sur sporkrono.fr jusqu'au 3 avril 2026, dans la limite des dossards disponibles.

La première échéance atteinte (quota ou date) entraîne la fermeture automatique des inscriptions. Aucune inscription sur place ne sera possible.

---

## **ARTICLE 13 – Retrait des dossards**

Le retrait des dossards s'effectue :

- À partir du mercredi précédent l'épreuve chez RUN'IN (aux horaires d'ouverture du magasin)
- Le dimanche de 7h15 à 9h sur le site de l'épreuve

Aucun retrait n'est possible après le départ de la course.

---

## **ARTICLE 14 – Tarifs**

L'inscription est gratuite, sous réserve d'un don minimum de 5 € à l'association soutenue.

Aucun transfert de dossard n'est autorisé. Il s'agit d'une épreuve à vocation caritative. Tous les fonds collectés sont reversés à l'association APEPA COLMAR

---

## **ARTICLE 15 – Chronométrage**

L'arrivée du 5 et 10km sera jugée par chronométrage électronique (puce placée au dos du dossard), assuré par SPORKRONO.

---

## **ARTICLE 16 – Respect de l'environnement**

Les coureurs s'engagent à :

- Ne laisser aucun déchet ou matériel hors des zones prévues
- Respecter le balisage et le tracé

Le non-respect de ces règles entraînera la mise hors-course.

---

## **ARTICLE 17 – Règles de course**

### **Les participants doivent respecter :**

- Le balisage
- Les consignes des commissaires

- Le code de la route lors des traversées
- 

## **ARTICLE 18 – Données personnelles**

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification à ses données personnelles.

---

## **ARTICLE 19 – Droit à l'image**

Tout participant autorise expressément les organisateurs et leurs partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles) prises lors de l'évènement, sur tous supports, dans le monde entier et pour la durée maximale prévue par la loi.

---

## **ARTICLE 20 – Objets personnels**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dommages pouvant survenir durant la manifestation.

---

## **ARTICLE 21 – Recommandations**

En cas de non-respect des recommandations de l'organisateur, celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accident.

---

## **ARTICLE 21 – Acceptation du règlement**

Toute participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le non-respect entraînera la disqualification.